

**STATEMENT GIVEN BY H.E. PAUL HEINBECKER, AMBASSADOR OF CANADA TO
THE UNITED NATIONS AT THE UNSC OPEN DEBATE ON THE SITUATION
BETWEEN IRAQ AND KUWAIT, WEDNESDAY, MARCH 26, 2003**

Mr. President

We meet at a sombre moment.

The Government of Canada had hoped that a compromise was possible and that the Iraqi regime could have been disarmed without recourse to war.

But war it now is.

And, therefore, our foremost concern must be for the victims of war.

No one, civilian or soldier, combatant or non-combatant, is immune from the devastation and havoc that war wreaks.

We express our condolences to those who have experienced loss during this conflict.

In this Council, our common humanity compels us to put people first, to focus our energies on protecting them and helping them to meet and surpass the challenges they face in the days ahead.

Our first duty is to meet the urgent human needs of the Iraqi people, too long victimised by their own brutal government.

The Security Council has on several occasions committed itself to protecting civilians in armed conflict, including in particular women and children at risk.

The Council has, also, emphasized the obligation of parties to a conflict to ensure the safety, security and freedom of movement of UN and humanitarian personnel.

The Council has underscored the need for safe and unimpeded access to civilian populations at risk.

Furthermore, the Council has urged all parties to conflicts, including neighbouring countries, to comply strictly with their obligations under international humanitarian,

human rights and refugee law.

We appeal to all concerned to fulfil those undertakings.

We, particularly, appeal to neighbouring countries to do everything in their power to facilitate immediate, full, safe and unhindered access by humanitarian aid agencies to those in need.

We commend the courage and commitment of humanitarian aid personnel, including ICRC and UN employees, who are braving the very significant dangers of war to continue their operations in support of the ordinary people of Iraq.

We, also, call upon neighbouring countries to respect international law and to shelter those refugees who have no alternative but to flee across international borders.

We have only begun to see the potential humanitarian implications of the current crisis, including movements of internally displaced persons,

And we know that the longer and more destructive the war is, the greater the needs will be.

We urge the Council, therefore, to adapt the Oil for Food programme without delay.

The Program can contribute significantly to meeting the Iraqi people's pressing needs.

Despite the efforts of many inside the Security Council and out, including Canada, the United Nations was not able to unite to disarm Saddam Hussein.

However, we now have another opportunity to find the unity of purpose that eluded us before.

The people of Iraq will soon face the challenge of rebuilding their country in the wake both of inevitably destructive war and of the deprivation and suffering they have endured for years.

We believe that this Council must provide the mandate for this reconstruction effort.

We believe, further, that the UN system as a whole should be centrally engaged and should offer both leadership and its proven expertise in ensuring that this effort to help the Iraqi people rebuild their country is one in which all members of the international community can participate.

A word about the laws of war.

We appeal to all parties to respect the sanctity of the Third Geneva Convention in regard to the conduct of conflict and, in particular, with respect to the treatment of prisoners of war.

When I spoke before you on February 19 on behalf of the Canadian Government, I urged the Council to keep the welfare of the Iraqi people at the heart of your deliberations.

We make this appeal again, today.

There is no more noble and humane purpose this Council can now serve than helping the people of Iraq.

Canada commits to joining with others in meeting the humanitarian needs of the Iraqi people and in working with them to rebuild their country.

In this regard, I am pleased to inform you that the Government of Canada has decided to commit \$100 million (Cdn) for humanitarian assistance to the people of Iraq.

Thank You

**"SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS" INTERVENTION DE S.E. PAUL
HEINBECKER, AMBASSADEUR DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES, AU
DÉBAT PUBLIC DU CONSEIL DE SÉCURITÉ
NEW YORK, LE MERCREDI 26 MARS 2003**

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis à une heure sombre.

Le gouvernement canadien avait espéré qu'un compromis serait possible et que le régime iraquien pourrait être désarmé sans recours à la guerre.

Mais la guerre est là.

Par conséquent, notre principale préoccupation doit être le sort des victimes de la guerre.

Nul, qu'il soit civil ou soldat, combattant ou non, n'est protégé contre les ravages de la guerre.

Nous exprimons nos condoléances à ceux qui ont subi des pertes au cours de ce conflit.

En ce Conseil, notre sentiment commun d'humanité nous incite à accorder la priorité à la population, à concentrer nos énergies pour la protéger et l'aider à relever et à surmonter les défis qui l'attendent au cours des prochains jours.

Notre premier devoir est de répondre aux besoins urgents des Irakiens, trop longtemps victimes des brutalités de leur propre gouvernement.

Le Conseil de sécurité s'est engagé à maintes occasions à protéger les civils lors des conflits armés, notamment les femmes et les enfants à risque.

Le Conseil a insisté en outre sur l'obligation des parties au conflit d'assurer la sécurité et la liberté de mouvement du personnel de l'ONU et des organisations humanitaires.

Le Conseil a souligné la nécessité d'un accès sûr et sans entrave aux populations civiles en danger.

De plus, le Conseil a exhorté toutes les parties au conflit, notamment les pays voisins, à s'acquitter fidèlement de leurs obligations au titre des textes internationaux relatifs au droit humanitaire, aux droits de l'homme et aux droits des réfugiés.

Nous appelons tous les intéressés à remplir ces obligations.

Nous appelons en particulier les pays voisins à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter immédiatement l'accès intégral, sûr et sans entrave des organismes d'aide humanitaire aux personnes dans le besoin.

Nous félicitons les agents des organismes d'aide humanitaire, en particulier le CICR et l'ONU, pour leur courage et leur engagement; ils bravent les grands dangers de la guerre pour poursuivre leurs opérations au service de la population iraquienne.

Nous appelons en outre les pays voisins à respecter le droit international et à donner asile aux réfugiés qui n'ont d'autre choix que de s'enfuir à l'étranger.

Nous commençons à peine à voir les répercussions humanitaires potentielles de la crise actuelle, en particulier les mouvements de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Et nous savons que plus la guerre se prolongera, plus elle sera meurtrière et plus les besoins seront grands.

Nous exhortons donc le Conseil à adapter sans tarder le programme Pétrole contre nourriture.

Ce programme peut largement contribuer à répondre aux besoins pressants de la population iraquienne.

Malgré les efforts de nombreux intervenants au Conseil de sécurité et à l'extérieur, y compris le Canada, les Nations Unies n'ont pas pu s'unir pour désarmer Saddam Hussein.

Cependant, l'occasion que nous avons laissé passer de nous unir dans un projet commun se présente à nouveau.

Les Irakiens feront bientôt face au défi de la reconstruction de leur pays au lendemain d'une guerre forcément destructrice qui vient s'ajouter aux souffrances et aux privations qu'ils endurent depuis de nombreuses années.

Nous sommes d'avis que le Conseil doit fournir le mandat de cette entreprise de reconstruction.

Nous estimons en outre que le système de l'ONU dans son ensemble doit être engagé de façon centralisée et proposer son rôle de chef de file et son expertise avérée pour que tous les membres de la communauté internationale puissent participer à cet effort et aider les Irakiens à reconstruire leur pays.

Un mot maintenant sur le droit de la guerre.

Dans le déroulement de ce conflit, nous exhortons toutes les parties à respecter la Troisième Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre.

Lorsque j'ai pris la parole devant vous le 19 février au nom du gouvernement canadien, j'ai engagé le Conseil à mettre le bien-être de la population iraquienne au coeur de ses délibérations.

Nous renouvelons cet appel aujourd'hui.

Il n'est pas de cause plus noble et plus humaine pour le Conseil que l'aide au peuple iraquien.

Le Canada s'engage à se joindre à d'autres pour répondre aux besoins humanitaires du peuple iraquien et pour l'épauler lors de la reconstruction de son pays.

À cet égard, j'ai le plaisir de vous informer que le gouvernement canadien a décidé d'affecter 100 millions de dollars canadiens à l'aide humanitaire au peuple iraquien.

Merci.

